

Centre Régional de la Propriété Forestière de Normandie

Lettre N° 11- Mars 2021



Edito

Des changements vont intervenir au sein de votre CRPF : Xavier MORVAN, Directeur, a quitté ses fonctions pour un nouveau challenge comme directeur de l'agence régionale Grand Est de l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions et le remercions pour ses nombreuses années passées à diriger conjointement notre CRPF et celui des Hauts-de-France. Il sera remplacé par Régis LIGONNIERE, Ingénieur divisionnaire de l'Agriculture et de l'Environnement, précédemment chef de service bois à l'agence ONF de Rouen. Pour le second, Guillaume RIELLAND exercera les fonctions de directeur adjoint et sera basé sur Amiens. Ce duo exercera ses fonctions sur les CRPF des Hauts-de-France et de Normandie.

Selon les dernières enquêtes, l'activité de la filière forêt bois tourne de façon normale avec un niveau proche de 100% pour la très grande majorité des entreprises de l'amont comme de l'aval et même de 107% selon le dernier sondage arrêté au 1er février. Les exploitants forestiers ont probablement été davantage impactés par la forte pluviométrie de ces derniers mois que par la crise sanitaire.

DERNIERES ACTUALITES



Le Plan France Relance pour le renouvellement forestier est lancé !

Vous êtes propriétaire forestier et vous êtes engagé(e) dans une démarche dynamique de gestion durable de votre domaine forestier ?

Vous pourriez bénéficier de la mesure "renouvellement forestier" du Plan de relance gouvernemental.

Cette mesure couvre 3 types d'intervention :

- la reconstitution des peuplements scolytés, financée à 80%,
- l'adaptation des peuplements vulnérables au changement climatique, financée à 60%,
- l'amélioration des peuplements pauvres, financée à 60%.

La combinaison des 3 constitue une offre complète, permettant de façon relativement simple à tous les propriétaires forestiers du territoire national d'accéder à un soutien pour le renouvellement forestier, dans un contexte de changement climatique.

Les propriétaires forestiers individuels et/ou leurs mandataires, peuvent déposer leurs dossiers de demandes d'aide à l'adresse suivante : <https://connexion.cartogip.fr/>

Pour déposer une demande en ligne, le demandeur doit au préalable solliciter un identifiant d'authentification ainsi qu'un code d'accès à l'adresse : plan.relance@gipatgeri.fr

Pour plus d'informations :

- contactez votre gestionnaire forestier habituel ou vos correspondants forestiers dans les Directions Départementales des Territoires : <https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/Vos-correspondants-forestiers-dans>
- ou consultez le [site du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation](#)

ProfessionsBois devient Fibois Normandie !



Lors de son assemblée générale extraordinaire du 14 décembre dernier, l'interprofession de la filière forêt-bois normande a voté l'abandon de son appellation historique pour devenir Fibois Normandie.

1000 élus référents forêt/bois désignés dans les communes de Normandie pour faciliter le dialogue avec les propriétaires forestiers

L'Union Régionale des Collectivités forestières de Normandie a mis en place un réseau d'élus référents forêt-bois en proposant aux collectivités normandes (communes et intercommunalités) de désigner un élu qui sera **l'interlocuteur privilégié sur les sujets forêt/bois au sein de sa collectivité.**

Cette action vise à informer les élus normands des actualités forestières et à les faire monter en compétences afin qu'ils s'approprient les enjeux de gestion durable des forêts, de renouvellement, d'exploitation forestière... mais aussi d'utilisation du bois dans leurs projets publics.

Il s'agit également de rapprocher les élus des forêts (publiques et privées) sur le territoire de la commune et notamment de favoriser un dialogue avec les propriétaires privés et les professionnels de la filière. C'est dans le but d'améliorer la compréhension des élus locaux envers la forêt et le relationnel avec tous les acteurs des territoires que cette désignation d'élus référents au sein des collectivités a été proposée.

L'élu référent apparaît en charge de veiller à la forêt avec une vigilance particulière sur l'élaboration des PLU(l), les dessertes forestières, le foncier forestier et la promotion de l'utilisation du bois : bois d'œuvre, bois d'industrie, bois énergie.

Le **réseau des élus référents forêt-bois compte désormais plus de 1000 élus**. Un annuaire est disponible, sous la forme d'une carte, pour connaître l'élu désigné.
[Consulter la carte.](#)

Pour en savoir plus, contacter l'URCOFOR au 06.62.30.36.78 ou normandie@communesforestieres.org

Pour aller plus loin

Vous pouvez consulter les sites internet suivants :

Le site de votre [CRPF](#) et du [CNPF](#) ;

La [Forêt bouge](#), plateforme de services mise à disposition de tous les propriétaires forestiers ;

[Chalfrax](#) transmet les résultats conduits par différents partenaires de ce dossier sur la Chalarose du Frêne ;

Le site national de [formation](#) des propriétaires forestiers propose plusieurs ressources pour différents niveaux. De nouvelles ressources ont été ajoutées sur la TVA, la transmission du patrimoine, le statut des chemins forestiers ;

Le site de la [Coopérative Nord Seine Forêt Aménagement/Approvisionnement](#) ;

Le site de la [Coopérative Alliance Forêts Bois](#) ;

Le site des [Experts Forestiers de France](#) ;

Le site du [Conseil National de l'Expertise Foncière Agricole et Forestière](#) ;

Le site des [techniciens forestiers indépendants](#) ;

Le site de [Fibois Normandie](#), interprofession de la filière forêt-bois normande ;

Le site de la [DRAAF de Normandie](#) ;

Le site de la [Région Normandie](#) ;

Le site du [Syndicat des Forestiers privés du Calvados et de la Manche](#) ;

Le site du [Syndicat des Forestiers privés de Seine-Maritime](#) ;

Le site du [Syndicat des Forestiers privés de l'Orne](#) ;

Le site du [Syndicat des Forestiers privés de l'Eure](#) ;

Le site de la [forêt privée française](#) ;

Le site de l'[Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie](#).



Réunions organisées par votre CRPF

Consultez régulièrement le site internet du CRPF de Normandie et sa page consacrée aux [réunions forestières](#) !

Les invitations avec lieu et heure du rendez-vous, programme et plan d'accès y sont disponibles environ 3 semaines avant la date de la réunion.

Les formations de l'IDF

Les stages IDF sont des stages de formation professionnelle, payants, d'une durée de 2 à 4 jours. Ils permettent d'approfondir et de mettre à jour ses connaissances sur des sujets précis. Ils sont destinés aux salariés et travailleurs indépendants des structures professionnelles.

Ces formations sont également ouvertes aux propriétaires forestiers, notamment les sylviculteurs qui ont déjà participé à un FOGEFOR, ou qui disposent d'une bonne pratique technique.

Une formation "ARCHI, une méthode de diagnostic du dépérissement du Chêne" est prévue dans l'Orne début mars.

Pour en savoir plus et consulter le catalogue de formations : <https://www.foretpriveefrancaise.com/n/les-formations-de-l-idf/n:534>

Autres réunions

La FNB Normandie, syndicat régional des exploitants et des scieurs, organise une visioconférence sur "le peuplier : un atout irremplaçable pour la Normandie" le 23 mars prochain à partir de 16h.

Les inscriptions sont obligatoires par mail (fbnbormandie@orange.fr), par téléphone (06.95.56.63.00) ou via le formulaire en ligne

(https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfoBTnaOaB7v_y10c5mE8GLQtfANxpKs3ZOn2HfNWXNIV2dw/viewform),

Les informations à découvrir



Les 20 ans de PEFC

Le système de certification a passé les étapes, contourné les difficultés et continue d'évoluer. Tout propriétaire responsable se devrait d'y adhérer, pour renforcer le poids de cette certification dont le slogan est désormais " le gardien de l'équilibre forestier".

Choisir les bonnes origines de plants

Sur ce [site](#)

Le Hêtre en sursis ?

Une équipe scientifique suisse a décrypté les réactions du hêtre face aux multiples sécheresses de ces dernières années. Pourquoi certains hêtres restent verts, alors que d'autres prennent leurs couleurs d'automne dès le mois de juillet en cas de sécheresse ? C'est la réserve en eau dans le sol et la profondeur d'enracinement qui expliquent ces différences.

Mais alors quelle est la stratégie du hêtre en cas de sécheresses répétées ? L'arbre commence par limiter l'évaporation au niveau de ses feuilles et interrompt la croissance du tronc. Ensuite, ses feuilles se décolorent et tombent prématurément. Ces réactions visent à économiser l'eau. Si ce n'est pas suffisant, les parties les plus exposées du houppier finissent par flétrir.

Les auteurs de l'étude concluent que dans les prochaines décennies plus chaudes, le hêtre laissera progressivement sa place à des essences plus résistantes sur les sols secs. Il continuera à prospérer sur les sols à très bonne capacité de stockage d'eau.

Source *La Forêt privée*

Les mycorhizes

Source *Telabotanica*

Apports de la futaie irrégulière sur les différentes fonctions de la forêt

Source *Pro Sylva France*

Pistes pour gérer les petites surfaces forestières en France (qui représentent 1/3 de la surface forestière)

Source *CGAAER*

Bénéfices réciproques de l'association Douglas Bouleau grâce au réseau de mycorhizes connecté entre ces 2 essences selon la chercheuse Suzanne Simard

Le Barto, débroussailleuse sur minipelle

35 dossiers retenus dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt du Plan de relance pour la forêt

L'IGN met gratuitement en ligne des éléments de sa banque de données (cartes, parcellaires cadastraux,...)



Les infos du bois énergie

sont sur ce [site](#)



Bonnes nouvelles de la filière forêt-bois

Selon la FNB, la filière forêt-bois tourne à 100 % fin novembre et les carnets de commande étaient bien remplis pour la grande majorité d'entre elles, chiffres à tempérer par le fait que 10% des entreprises envisageaient une réduction des effectifs.

Source *Le Bois international N°40*

Ventes de bois

- **La vente ONF de Clamecy** du 2 octobre proposait 34000 m³ de Chêne (56000 m³ en 2019) à merrain pour l'essentiel. Cette qualité qui tire généralement les prix du Chêne vers le haut a attiré beaucoup moins d'offres que d'habitude et les invendus ont atteint 44% avec un prix moyen en recul de 13 % établi à 215€/m³.

Source *Le Bois international N°33/34*

- **La vente du 25 octobre** organisée par les **Experts Forestiers de France** à Randan (Puy de Dôme) proposait près de 34000 m³ de Douglas qui ont tous été vendus, la hausse annuelle est estimée à 17%, avec une progression moyenne de 28% sur 3 ans. L'association France Douglas a réussi à faire connaître cette essence auprès des utilisateurs et prescripteurs qui la plébiscitent de plus en plus. Les incertitudes qui régnaient encore il y a quelques années sur les gros Douglas ont disparu.

- **La vente** organisée par **Claude ROCHA, expert** à Eymoutiers (Haute-Vienne) le 7 novembre proposait plus de 30000 m³ dont la moitié en Douglas et le reste en Epicéas commun et de Sitka. La particularité de cette vente était son organisation en extérieur, les acheteurs étant dans leur véhicule en formule « drive-in ». La hausse sur le Douglas confirme celle de Randan (cf ci-dessus) avec des prix situés entre 60 et 78 €/m³. Hêtre, Epicéa de Sitka, Sapin de Grandis, bois de papeterie et de chauffage étant pas ou peu demandés.

Sources *Le Bois international* N° 38 novembre 2020

- **La vente ONF du 18 novembre** organisée à Lons-le-Saunier proposait quelque 10000 m³ de Chêne (majoritaire), Frêne et Hêtre. Le Chêne reste demandé hormis les qualités merrain impactées par une moindre consommation de vin. Le Frêne y était plus décevant que la tendance nationale et le Hêtre poursuit sa tendance avec des cours moyens situés autour de 55€/m³.

Source *Le Bois international* N°40

- **La vente des experts Apex-Forêt-bois** du 3 février dernier à Pierrefonds dans l'Oise, chapeautée par Jean-Marc PENEAU, proposait près de 20 000 m³ de bois dont 61% de Peuplier. Le Chêne a été très demandé avec une moyenne de 8,5 offres par soumission, le prix moyen s'établissant autour de 142 €/m³, le lot le plus disputé atteignant 252 €/m³. Pour le Peuplier, le prix moyen par m³ s'établit à 40 €, avec un record à 56 €/m³ pour un lot de Beaupré.

Source *Le Bois international* N°7

- Les parts de marché du bois en France se développent comme le révèle la FNB. Dans le détail, cette moyenne masque des disparités importantes selon les segments d'activité étudiés, le secteur de la tonnellerie par exemple, impacté par une moindre consommation de vins montre des signes de faiblesse que l'on ressent dans les prix du bois...à lire [ici](#)

Transformation du bois

- Les produits à base de bois gagnent des parts de marché dans l'emballage et ce n'est qu'un début.



Des experts au chevet des Hêtres dépérissant

Des représentants du Département de la Santé des Forêts de Bourgogne Franche Comté se sont réunis, avec leurs collègues de la Suisse romande, au chevet des Hêtres dépérissant, lesquels ont subi 3 étés secs successifs. Comme le souligne un expert, « le regard est toujours attiré par le pire », alors que pratiquement aucune mortalité n'a été observée. Si les rougissements et défoliations précoces incitent à la prudence pour le moment, on observe que les peuplements très régularisés ou irréguliers avec de gros arbres, mis brutalement en lumière, sont les plus sensibles. Les facteurs « disponibilité en eau » ou « exposition » jouent également un rôle important.

Les propriétés de certaines écorces d'arbres

Certaines écorces d'arbres pourraient apporter des substances bénéfiques pour lutter contre les bactéries et leur résistance aux antibiotiques.

A lire [ici](#)

La **maladie de l'Encre** présente sur le Châtaignier influence la croissance et la résistance des plants issus des parents atteints par ce pathogène.

Source Forêt mail N°178



L'inquiétant déclin des insectes

A lire [ici](#)

Importance des forêts issues de la déprise agricole selon l'[INRAe](#)

La déforestation, enjeu majeur de préservation de la biodiversité selon le [WWF](#)



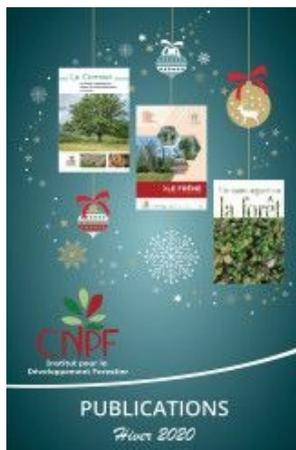
La vie secrète des arbres racontée par [c'est pas sorcier](#)

La valeur récréative de la forêt supérieure aux ventes de bois

Source Commissariat général au développement durable

Les métiers du bois.

Un peu de lecture



Catalogue hiver de l'IDF

Un très grand choix d'ouvrages

[Lire](#)



Forêt Entreprise

N° 255 avec un dossier consacré à la biodiversité

[Lire](#)

Un peu de lecture

Centre Régional de la Propriété Forestière
Normandie

125 avenue Edmund Halley - CS 80004
76801 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY Cedex
normandie@cnpf.fr - 02 35 12 25 80



Cette lettre électronique vous a été adressée par le Centre Régional de la Propriété Forestière de Normandie grâce au soutien financier de la Région Normandie et du Fonds européen agricole pour le développement rural.



RÉGION
NORMANDIE



UNION EUROPÉENNE

Fonds européen agricole pour
le développement rural :
l'Europe investit dans les
zones rurales

Vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information électronique ?
Pour vous désabonner, [cliquez ici](#).

Conformément à la législation en vigueur relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données à caractère personnel le concernant. Il bénéficie, en outre, de la possibilité de limiter ou de s'opposer au traitement qui le concerne. Il dispose, de plus, du droit à la portabilité des données à caractère personnel le concernant. Pour toute remarque ou information, contacter : dpo@cnpf.fr